

## PROFESSION RELIGIEUSE ET VETURE

## A LA MAISON-VICARIALE.

Le 20 avril, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de profession religieuse et de vêture à la Maison-Vicariale des Rdes Sœurs Grises de Montréal à Saint-Boniface. Les Rdes Sœurs Laurendeau, du Couvent de Ste-Anne des Chênes, Ringuet et Boniface, de l'Hôpital de Saint-Boniface, ont prononcé leurs derniers vœux. La Rde Sœur Julien (M.-Eugénie), a prononcé ses premiers vœux. Ont revêtu le saint habit les Rdes Sœurs Naphin (Ellen), de Yorkton, Sask., Poirier (M.-Anna), de Mariapolis, Man., et Arcade (Marguerite Delorme), du Lac Croche, Sask.

Le R. P. F. Borgonie, c. ss. r., de Yorkton, a prononcé le sermon de circonstance.

## LES FLAMANDS DE SAINT-BONIFACE.

Le 9 avril, dimanche, lors d'une réunion des Flamands de Saint-Boniface et des environs dans la sacristie de la cathédrale, Mgr l'Archevêque leur a dit sa sollicitude à leur égard et leur a fait part de ce qu'il leur offre pour l'érection d'une paroisse flamande s'ils peuvent en supporter les charges. Son ardent désir est de les voir conserver dans ce pays les belles traditions de foi qui ont fait de leurs compatriotes de Belgique les modèles des Catholiques du monde entier par leur zèle et leur générosité à maintenir les écoles catholiques.

M. l'abbé Charles Mahieu a interprété Monseigneur, qui l'a remercié de son travail à grouper les Flamands en paroisse. Cependant comme leur nombre n'est pas considérable et qu'il serait fort onéreux pour eux de construire de suite une église et de pourvoir à la subsistance d'un prêtre, on a formé un comité qui s'occupera de l'œuvre. Sa Grandeur a déclaré qu'au cas où M. l'abbé Mahieu serait placé à la tête d'une paroisse flamande à la campagne, un autre prêtre parlant le flamand serait nommé vicaire à la cathédrale.

## VETURE A LA MAISON-CHAPELLE.

Le 25 avril S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de vêture à la Maison-Chapelle des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. de Saint-Boniface. Ont revêtu le saint habit les Rdes Sœurs Marie St-Thomas d'Aquin, Yolande Van Chestein, de St-Michel de Napierville, Qué.; Marie Ste-Cécile, Berthe Patenaude, d'Hochejaga; Marie St-Albert, Marie-Anne Ferland, de Montréal; Marie St-Jean d'Avila, Ernestine Bleau, de Maisonneuve; Marie St-Isidore, Alma Moquin, de St-Joseph, Man.; Marie-Ange, Ludivine Labossière, de St-Léon, Man., et Marie St-Antoine, Emilie Bisailon, née à Winnipeg et venue du Sault-au-Récollet, Qué.

M. l'abbé Denys Lamy, de l'archevêché, a prononcé le sermon de circonstance.